

Rénovation 2036, date butoir

Nicolas Keszei

L'état actuel de délabrement du palais de justice de Bruxelles est connu de tous. Au train où vont les choses, il n'y aura bientôt plus personne en ville pour se souvenir de l'édifice sans ses échafaudages. Mais l'avocat Jean-Pierre Buyle, président de la Fondation Poelaert, veut encore y croire. Récemment, la Fondation a rédigé un mémorandum en vue de faire de la rénovation intérieure et extérieure du bâtiment une priorité à inscrire dans la prochaine déclaration gouvernementale. La note en question a été approuvée par les principales organisations syndicales et par différentes fédérations patronales.

En attendant, les chantiers ne manquent pas. Dans les mois qui viennent, la Fondation Poelaert va se pencher sur les plans de Joseph Poelaert et sur les archives du conservateur Albert Storrer afin de tenter de cerner la volonté première du "schieve architect" afin de remettre les lieux dans leur état d'origine. Jean-Pierre Buyle rappelle que les déménagements prévus (mais non datés) des archives et des pièces à conviction devraient permettre de récupérer quatre étages dans le socle du Palais de Justice.

Le président de la Fondation Poelaert espère que le chantier de retrait des échafaudages de la façade avant débutera vers la fin de l'année 2020 ou au début de la suivante. Ce chantier de retrait devrait durer 2 ans et demi. La totalité des échafaudages devrait avoir disparu pour 2030 et, si tout se déroule comme prévu, l'ensemble de la rénovation du Palais pourrait s'achever en 2036.

Copyright © L'Echo